

# l'a Note.



## Une Toile pour décarboner la filière béton : acteurs publics et privés, place à l'action !

N°19 / Toile n°4  
ÉCONOMIE  
NOVEMBRE 2025

Quatrième numéro de L'a Note dédiée à la Toile béton, et déjà un cap franchi : celui du passage à l'action. Après avoir posé les constats, décrit la chaîne de valeur, identifié les catégories d'acteurs de la filière et partagé des intentions, cette nouvelle étape vise à montrer comment les choses évoluent concrètement sur le terrain. Les dynamiques sont en marche, portées par les acteurs économiques, les collectivités, les territoires. Encore faut-il les relier, les rendre lisibles, et surtout : en tirer des enseignements utiles à chacun pour aller plus loin dans la décarbonation.

C'est précisément là qu'intervient le concept de la « Toile », outil collaboratif et cartographique, véritable fil rouge de nos travaux. Pensée comme un espace de mise en relation des acteurs, elle permet de croiser les initiatives, de détecter les signaux faibles, et d'alerter sur les enjeux d'avenir. Exemple : l'alerte sur la disponibilité en eau d'ici 2050 pour certaines filières du BTP.

Dans le cadre du séminaire de fin d'année 2024, trois ateliers de travail, autour de thématiques pragmatiques concernant la question des coûts de la décarbonation, la façon dont les marchés publics s'emparent du sujet et enfin les réponses des maitres d'œuvre pour atteindre les objectifs, ont permis de poser les jalons d'une réflexion collective, ancrée dans le réel.

Ce que révèlent ces travaux, c'est l'intérêt d'un outil comme la Toile pour mettre en visibilité les coopérations existantes...et surtout celles qui restent à inventer. C'est dans ces croisements – entre collectivités, entreprises, associations, filières – que se joue une part essentielle de la décarbonation à venir.

Et demain ? Les travaux engagés par l'AUDAP ouvriront une nouvelle dimension : mieux distinguer les logiques de « process ressources », mieux approcher la quantification des matières et des flux pour « aménager sous conditions de ressources », identifier les vulnérabilités et les forces et rendre visibles les possibles articulations entre les acteurs, du béton vers le biosourcé, le géosourcé ou le réemploi.



**Caisse des dépôts & consignation : La commande publique**  
<https://urlr.me/Ksy8N6>

## 1. COMMENT LA COMMANDE PUBLIQUE ACCOMPAGNE LA DÉCARBONATION DE LA CONSTRUCTION ?

S'il y a bien un levier majeur qui puisse favoriser l'éco-construction, c'est celui de la commande publique. En 2023, les collectivités ont été les 1<sup>er</sup> acheteurs publics : à hauteur de 50 % du montant des commandes nationales passées ; les PME ont été les principales attributaires des contrats d'achat public. Les marchés de travaux constituent l'essentiel des achats des collectivités, soit 53 % du total des achats, malgré une baisse d'activité constatée en 2023.

À l'heure où la réduction des émissions de gaz à effet de serre devient une évidence, les achats publics sont une opportunité pour accompagner des filières émergentes et innovantes, permettant de créer des retours d'expériences inspirantes.

Plusieurs collectivités des Pyrénées-Atlantiques ont franchi le pas de la commande « durable et responsable » à caractère écologique ou qui promeut l'économie circulaire.

Entre 2023 et 2025, le Département, les Agglomérations du Pays Basque et de Pau-Béarn-Pyrénées et la Communauté de communes Lacq-Orthez ont adopté des Schéma de Promotion des Achats Sociaux et Écologiquement Responsables (SPASER), définis à l'article L. 2111-3 du code de la commande publique.

En 2024 dans le cadre de la Toile, des échanges collectifs ont permis de constater l'intérêt d'un SPASER pour encourager l'intégration de considérations sociales et écologiques dans les marchés publics et de voir les sujets communs pouvant être partagés vers plus d'efficience.

## 2. COMMENT VALORISER LES PROJETS ET DES ACTIONS EN COURS, AU-DELÀ DES ACTEURS DÉJÀ INVESTIS ?

Les projets de construction durable, réalisés à ce jour localement ne semblent connus que par une poignée d'acteurs. Pour améliorer leur visibilité, des visites de chantier, des publications et des conférences tendent à se développer sur le département, via le Pavillon de l'Architecture, le Cluster Odéys et la Technopole Arkinova essentiellement.

Les retours d'expérience permettent de valoriser des entreprises et leurs savoir-faire mais s'adressent encore peu au plus grand nombre.

Les acteurs de la construction eux-mêmes peuvent ignorer certaines réalisations, nouvelles techniques appliquées ou en cours d'étude. Le projet coopératif « Filoha », engagé en 2021 par les bailleurs sociaux des Pyrénées-Atlantiques et des Landes - le COL, Habitat Sud Atlantic, XL Habitat et l'Office 64 de l'Habitat- a pour vocation de faire émerger une filière dédiée au logement social éco-construit et éco-réhabilité. Trois opérations tests sont en cours de réalisation à Labatut, Ostabat et Tarnos, totalisant 44 logements et 2025 devrait permettre d'en engager d'autres.

Les dynamiques du territoire et de ses acteurs sont reconnues, charge aux démarches en cours de pouvoir répondre à plusieurs défis tant techniques qu'économiques et ouvrir la voie vers plus de massification.

*«Les retours d'expérience permettent de valoriser des entreprises et leurs savoir-faire mais s'adressent encore peu au plus grand nombre.»*



### PAROLE D'ÉLUE

#### Maitena CURUTCHET



**Communauté d'Agglomération Pays Basque**  
Conseillère déléguée ESS - Economie circulaire,  
Vice-présidente du Syndicat Bil Ta Garbi

La Communauté Pays Basque a toujours eu à cœur de développer une construction plus durable. Dès 2017, elle a créé la Technopole Arkinova, dédiée aux métiers innovants dans le domaine de la construction durable.

En collaboration avec le Syndicat Bil Ta Garbi, elle s'emploie aussi à réduire les déchets de la construction et, récemment de nouvelles filières de tri autour de 25 déchèteries, vont permettre de mieux gérer, entre autres, les produits et matériaux de construction. Depuis cet été, le chantier d'extension du siège administratif de Bil Ta Garbi sera une vitrine des pratiques en matière de transition écologique et énergétique, avec l'emploi de matériaux de réemploi sur ossature bois. Par ailleurs l'Agglomération met à disposition un espace de stockage à l'association Patxa'ma pour entreposer des matériaux reconditionnés, issus de la déconstruction.

Côté écomatériaux, nous avons réalisé à Ostabat le projet Ostavals qui utilise du bois local et des pierres issues de déconstruction. À Espelette, la crèche Mamurrik est notre premier projet en ossature bois et remplissage paille. D'autres projets en matériaux biosourcés sont dans les cartons. Nous intervenons ainsi sur plusieurs fronts et voulons monter en puissance avec l'engagement de notre Schéma de Promotion des Achats Sociaux et Écologiquement Responsables (SPASER) 2023-2026, voté par les élus en septembre 2023. Le SPASER a été mis en place pour une commande publique plus juste socialement et respectueuse de l'environnement en se basant sur les bonnes pratiques des acteurs du territoire. Tous ces projets incarnent notre volonté de faire du Pays basque un territoire de transitions et pour faciliter le passage à l'action.



### PAROLE D'ÉLUE

#### Sandrine LAFARGUE



**Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**  
Vice-Présidente en charge de la transition environnementale

Cette année, le Département des Pyrénées-Atlantiques s'est doté d'un SPASER qui contient 33 actions votées par l'ensemble des élus pour plus de transitions bas carbone dans le cadre de notre « Plan de transitions ». Beaucoup d'actions sont déjà en cours au sein de la collectivité, avec l'objectif de réduire d'ici 2028 notre bilan carbone de 20 % par rapport à 2019. Des agents suivent nos bilans pour réorienter les trajectoires si besoin. Entre 2022 et 2023 nous avons pu diminuer nos impacts carbone de 4 %. Ce bilan est nécessaire car demandé par les banques lorsque nous

faisons recours à l'emprunt. Un travail sur des indicateurs facilement mobilisables est en cours pour permettre de mieux mesurer notre politique publique et progresser. En effet, 60 % de notre bilan de Gaz à Effet de Serre est lié à nos achats, dont 70 % sont directement liés au BTP.

La mise en œuvre du SPASER s'est accompagnée de la réalisation de 7 référentiels techniques qui cadrent les achats que nous menons. L'un concerne la construction neuve et la rénovation. Un programme d'éco-réhabilitation fait partie des projets pour atteindre les objectifs recherchés. La commande publique est donc essentielle. Le SPASER oriente les principes des marchés qui seront lancés dans un dialogue avec les entreprises. Bien que le code des marchés publics ne permette pas la préférence locale, il est possible de créer des ponts plus forts entre collectivités et acteurs économiques. La Toile béton – travail suivi par le Conseil départemental dans le cadre partenarial – participe de la stratégie départementale.

Aussi, afin d'améliorer nos approches, nous souhaitons proposer que les acteurs et les collectivités du département, engagés dans un SPASER, puissent les porter sur des sujets communs, pour ensemble aller plus loin.

«À travers plusieurs projets locaux, un large panel de solutions est proposé pour construire plus durable (...)»

### 3. QUELLES APPROCHES PLUS GLOBALES – DÈS L'AMONT DES PROJETS – PEUVENT PROMOUVOIR LES TRANSITIONS DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT ?

Le rôle des concepteurs et des architectes pour construire plus durable n'est plus à prouver. Appliquer les nouvelles normes, employer des matériaux innovants et utiliser des concepts circulaires poussent les concepteurs à montrer leurs capacités à faire.

À travers plusieurs projets locaux, un large panel de solutions est proposé pour construire plus durable, qu'il s'agisse de reconstruire la ville sur la ville et du réemploi pour consommer moins de matériaux (projet la Citadelle à Bayonne, porté par le bailleur HSA), ou bien d'utiliser du béton moins carboné (bâtiment sur Agrocampus II près de Mont de Marsan), du bois d'œuvre (marché de Billère), voire du bois d'œuvre local (Maison du Paysage à Ostabat) ou de la paille (crèche Mamurrik à Espelette).

Certains projets vont jusqu'à marier divers matériaux et techniques (réhabilitation de l'école de Marenay à Pau : en bois, laine de bois, briques de terre crue et matériaux issus de réemploi) afin de s'adapter aux offres et savoir-faire locaux, la limite étant la garantie de la responsabilité décennale et la responsabilité civile des constructeurs.

À travers la construction durable, certaines innovations peuvent être mises en place, voire même certaines techniques « non courantes » qui impliquent des conditions assurantielles adaptées. Les assureurs s'ouvrent peu à peu à ces innovations, confortés par des retours d'expériences probants et des demandes des constructeurs. La prise en considération le plus en amont possible du projet permet des allers-retours afin de mieux ajuster les réalisations à l'état de l'art en vigueur.



#### PAROLE D'ACTEUR

#### Typhaine DULHAUSTE



Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Chargée de mission Ingénierie et développement des territoires

Le Département a engagé cette année une démarche pour accompagner les évolutions nécessaires du patrimoine déjà bâti des villes et des villages. Ce programme d'éco-réhabilitation du bâti ancien en pierre à vocation d'habitat a permis de lancer un travail collectif, avec une cinquantaine d'acteurs publics et privés dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat. Les premiers résultats ont permis de voir que cela nécessite de considérer le plus en amont possible les caractéristiques propres du bâti ancien et faire avec ce qui est dans le « déjà là ».

Un deuxième axe concerne la réalisation de chantiers démonstrateurs. Par exemple, celui du château Daguerre à Tardets a mobilisé des équipes locales avec de réels savoir-faire depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre des travaux. Cela a permis d'avoir des coûts d'éco-réhabilitation de 1 500 euros/m<sup>2</sup>, compétitifs par rapport aux coûts locaux du logement social neuf. La faisabilité économique est essentielle si l'on veut répondre aux enjeux de transition.

Le troisième axe concerne la montée en compétences des acteurs. Suite à une enquête et des entretiens auprès des professionnels, la formation a été identifiée comme essentielle avec la constitution d'acteurs de terrain.

Il existe des formations de rénovations énergétiques mais moins sur les éco-matériaux ou la réhabilitation de bâtiments anciens. Des organismes les proposent - tels le Pôle Étude Recherche Formation (Perf) à Tarnos et le Campus des Métiers et des Qualifications Construction durable et éco-réhabilitation à Limoges - mais il faut les renforcer en créant plus de synergies avec des collectifs d'acteurs pour trouver des solutions adaptées.

## FOCUS .

### L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER, POUR LA PÉRENNITÉ DE NOS ENTREPRISES

par LUCIE ZAK, Chargée de mission Entreprises et Eau, Direction Développement économique à la Communauté d'agglomération du Pays Basque

Le schéma de développement économique du Pays Basque intègre le projet « Entreprises et eau » en lien avec le « Plan eau », dont l'objectif est de réduire les consommations en eau des entreprises de 10 % à 2030. Cela n'est pas une évidence car même s'il y a de l'eau au Pays basque, elle est conditionnée par la pluviométrie, laquelle - avec le changement climatique - va diminuer notamment en saison estivale, impactant directement les ressources.

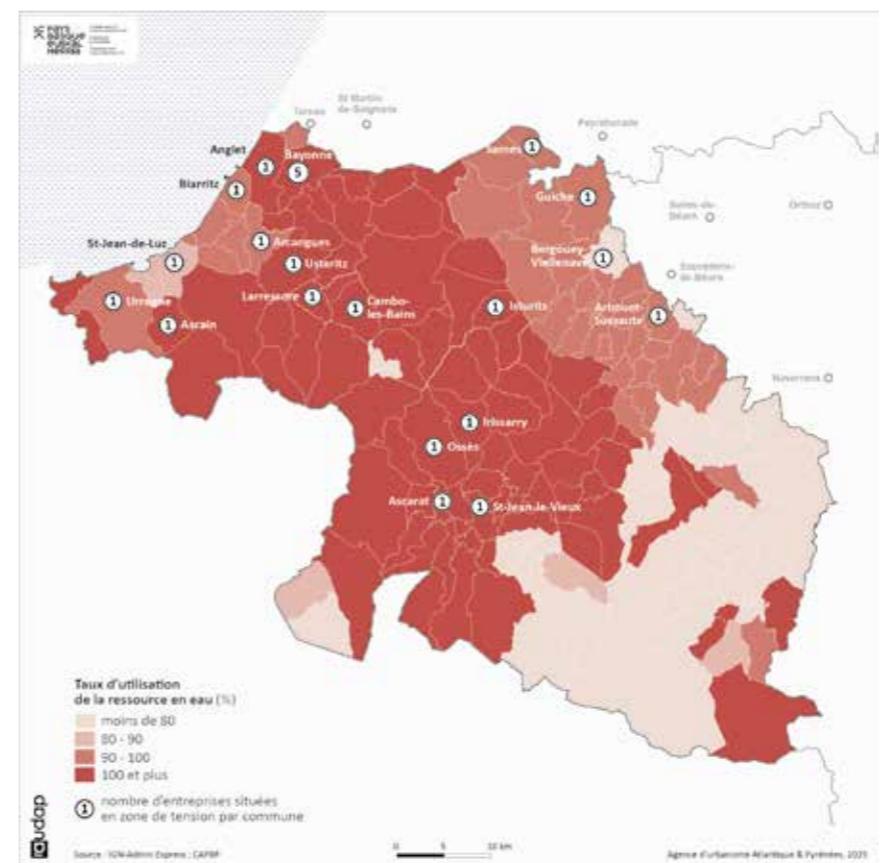
La projection de l'état des ressources en eau à 2040 montre les zones de tension (en rouge sur la carte) où les besoins en eau vont amener à consommer plus que ce que la ressource est capable de fournir. Cela questionne le développement économique des entreprises et leur adaptation au changement climatique. Les entreprises du BTP sont concernées. En effet, dans le processus de fabrication du béton, l'empreinte carbone est largement évoquée mais elle a tendance à faire oublier qu'elles ont également une importante « empreinte eau ».

L'empreinte eau du béton prend en compte tout le processus de fabrication - depuis l'extraction, le pré-traitement, le broyage, les mélanges et les transports. Ce processus représente pour le béton 1 300 litres/m<sup>3</sup>, soit l'équivalent d'une piscine olympique<sup>1</sup>. Le programme de l'agglomération a pour but d'accompagner techniquement et financièrement les entreprises qui veulent faire des diagnostics et plans d'action pour réduire les usages de l'eau.

Par exemple, l'expérience de Lafarge Holcim est concluante. L'entreprise récupère les eaux de pluie et de rinçage des camions. Les eaux décantées puis filtrées sont réutilisées dans la fabrication du béton. Ce sont 4 800 m<sup>3</sup> d'eau en moins par an, soit 20 000 € d'économies (pour 1 M<sup>3</sup> d'eau à 4,00 €).

L'agglomération reste ouverte à toute proposition d'entreprise qui souhaiterait s'inscrire dans ce programme.

<sup>1</sup> D. Gerbens-Leenes (2018). The blue and grey water footprint of construction materials: Steel, cement and glass.  
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2212371717300458>



Bilan du besoin de la ressource eau  
Projection 2040

23

entreprises du BTP situées en zone de tension.

(Source : CAPBP - Filtre de consommation à 1 000 m<sup>3</sup>/an)

## 4. COMMENT AVOIR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES RESSOURCES DONT NOUS DISPOSONS, À COMMENCER PAR CELLE DES FLUX MATIÈRES ?

La Toile a pour objectif de montrer un écosystème d'acteurs et les synergies à l'œuvre ou possibles pour permettre des constructions plus durables, capables de préserver les ressources naturelles, limiter les déchets et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Elle pose ainsi questions sur les pratiques du terrain et des matériaux employés afin de rendre possibles les Transitions à 2050. Est-ce que les bétons bas carbone et très bas carbone seront suffisants pour atteindre les objectifs attendus ? Est-ce que les matériaux biosourcés ou géosourcés locaux pourront accompagner la démarche ? Y a-t-il d'autres leviers à actionner tels que le ré-emploi des matériaux déjà là ou bien optimiser la ville de demain (nombre de logements vacants pouvant être remis sur le marché, capacité de densification de l'existant, bâtiments pouvant donner lieu à du chrono-urbanisme...) ?

Pour permettre la massification des pratiques, il semble qu'un mix d'actions soit nécessaire et qu'il puisse être évalué d'un point de vue quantitatif et aussi qualitatif, la capacité à agir localement reposant sur l'ensemble des donneurs d'ordre, concepteurs, bureaux d'études et entreprises.

Les travaux de la Toile ont permis d'identifier plusieurs leviers :

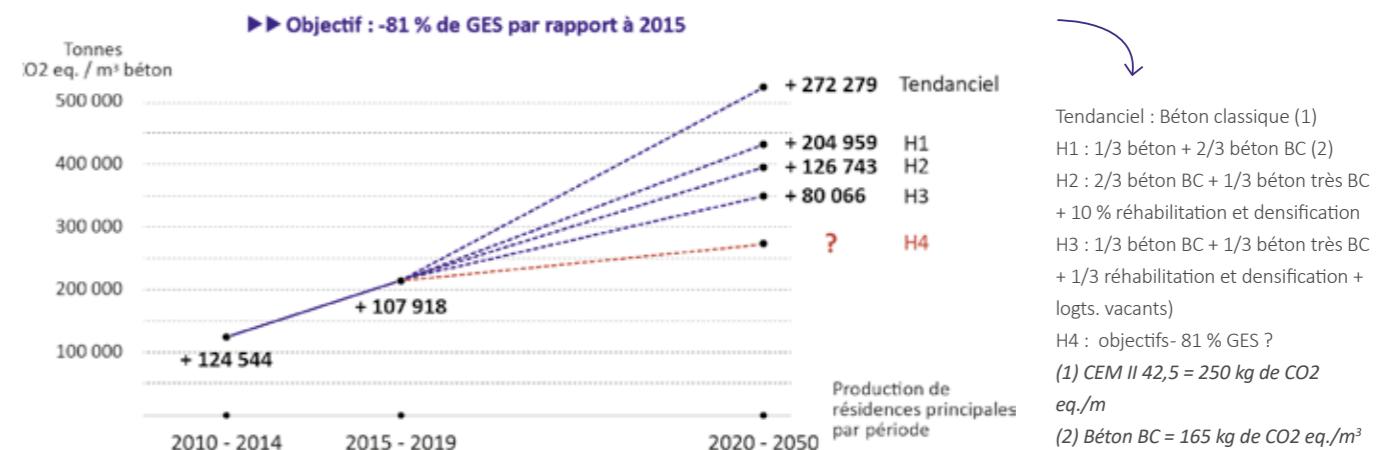
- caractériser les matériaux à faible impact et les quantités nécessaires disponibles ;
- avoir une meilleure connaissance des capacités à reconstruire la ville sur la ville ;
- cheminer collectivement vers plus de montées en compétence, de synergies et d'optimisation des chaînes de valeur.

Plusieurs acteurs, identifiés dans la Toile font déjà évoluer leurs pratiques. Ces évolutions permettent de connecter la Toile béton à d'autres Toiles, dont celles de matériaux biosourcés.

## INSCRIRE LA TOILE DANS LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE 2050

Comment la trajectoire peut-elle se traduire sur le territoire ?

Nb de tonnes CO<sub>2</sub> éq/m<sup>3</sup> béton produites à 2050 selon différentes hypothèses de production de 37 000 résidences principales en Pays Basque\*



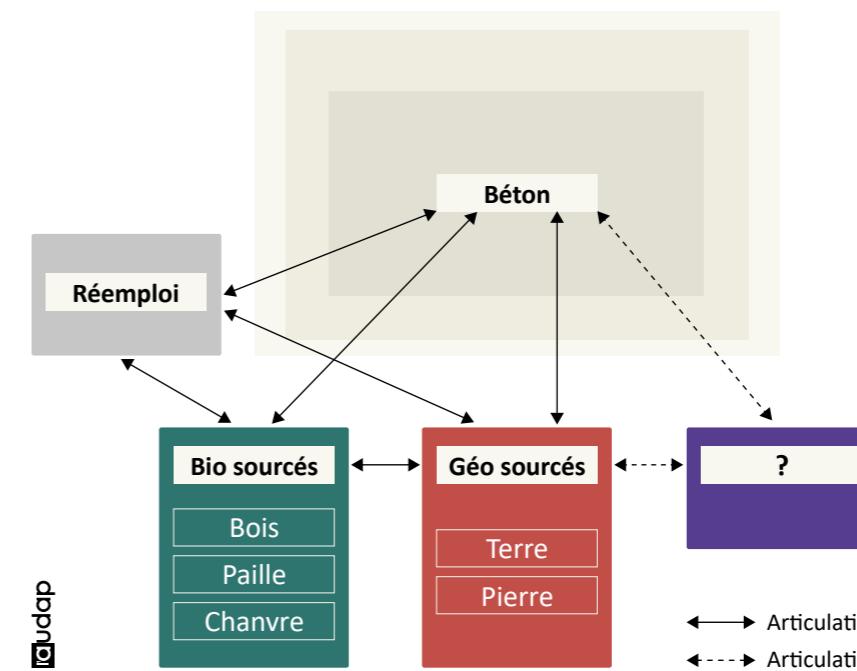
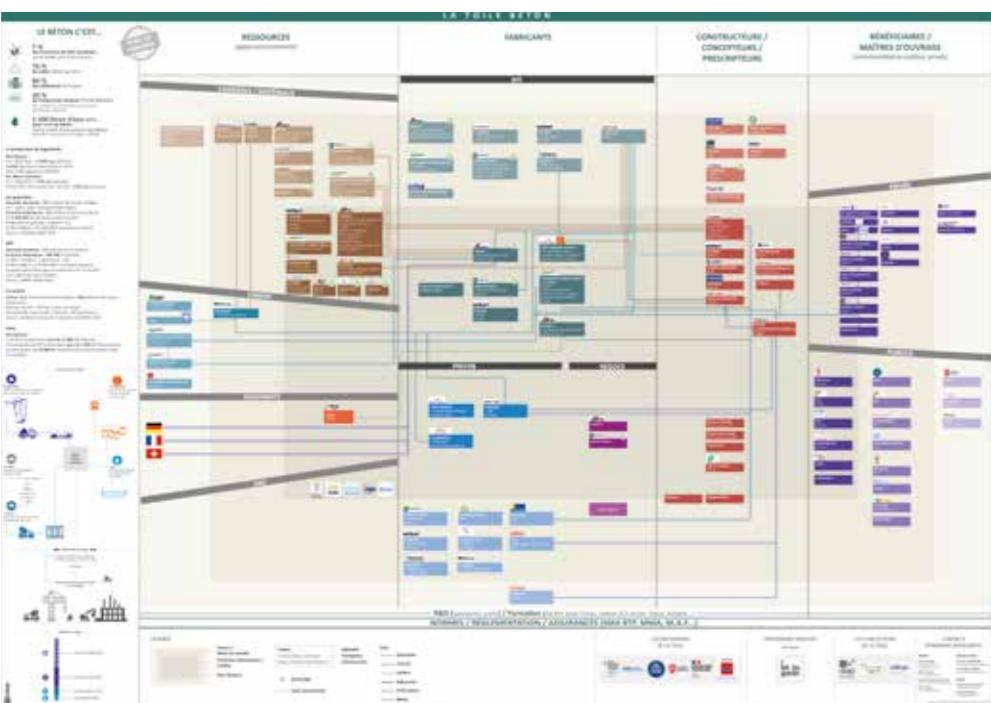
Tendanciel : Béton classique (1)  
H1 : 1/3 béton + 2/3 béton BC (2)  
H2 : 2/3 béton BC + 1/3 béton très BC + 10 % réhabilitation et densification  
H3 : 1/3 béton BC + 1/3 béton très BC + 1/3 réhabilitation et densification + logts. vacants)  
H4 : objectifs - 81 % GES ?  
(1) CEM II 42,5 = 250 kg de CO2 eq./m<sup>3</sup>  
(2) Béton BC = 165 kg de CO2 eq./m<sup>3</sup>

\* Données RP : SCoT Pays Basque & Seignanx 2024 – hypothèses : AUDAP

Source : Sitadel ; Projections SCoT Pays Basque Seignanx ; IEDUB

## FILIÈRES DE LA CONSTRUCTION : UN MIX D'ACTIONS POUR CHEMINER VERS LA DÉCARBONATION

Vers une articulation des Toiles d'acteurs permettant de mieux identifier les logiques de gisements et de flux matières



Considérer les trajectoires 2050 possibles de la construction afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Montrer les articulations avec d'autres toiles d'acteurs - du bio sourcé et du réemploi - pour mieux identifier les logiques de « gisements et flux matières » (acteurs / provenances / caractérisations / quantités / manques...) dans une perspective de circularité et de baisse de Gaz à Effet de Serre.

## 5. COMMENT AVOIR LA CAPACITÉ D'IDENTIFIER DES ALTERNATIVES MOINS CARBONÉES ?

« (...) la solution la moins impactante est aussi celle qui consiste à moins construire, optimiser le déjà construit (...) »

Les constructions à faibles impacts carbone et environnemental ne dépendent pas uniquement du choix des matériaux employés mais aussi des procédés : préfabrication, industrialisation hors site, réduction des déplacements, optimisation logistique, automatisation partielle, utilisation de matériaux de réemploi, démontabilité possible.

Ces procédés constituent des leviers majeurs mais globalement peu abordés dans les phases amont de conception. Les choix structurants réalisés lors des diverses phases du projet - depuis la commande jusqu'à la réalisation - génèrent 1/3 des émissions du bâtiment selon le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) ; le reste étant dû à l'exploitation du bâtiment et ses émissions directes et indirectes.

Les outils d'analyse environnementale permettent d'identifier et de comparer les alternatives : Analyse du Cycle de Vie (ACV), Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), bases de données environnementales (INIES), logiciels conformes à la RE2020...

Mais la solution le moins impactante est aussi celle qui consiste à moins construire, optimiser le déjà construit ou optimiser tout court : réduire les surfaces, les volumes, les portées, les niveaux de structure, les fondations... La capacité à identifier des alternatives inclut donc une capacité à questionner les besoins, les dimensions programmatiques, la compacité et l'optimisation spatiale.

L'optimisation forme/matière (poutres ajourées, structures mixtes, portiques allégés), la simplification des procédés et l'approche « low tech » permettant d'avoir des systèmes facilement réparables, démontables et ré-employables peuvent réduire substantiellement les quantités de matériaux, d'eau et d'énergie utilisés tout au long du cycle de vie du bâtiment.

Le domaine évolue rapidement : innovations matériaux, retours d'expérience, normalisation, évolutions réglementaires... dans la chaîne de valeur, nul n'est en capacité de tout maîtriser. C'est bien pourquoi la transition vers la construction durable nécessite une dynamique collaborative : maîtrise d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, entreprises, industriels ; la capacité à identifier les alternatives dépend aussi de la réflexion collective pour sortir des dogmes et oser les hybridations.

# LES ATELIERS 2024

## DES QUESTIONS CONCRÈTES MAIS DES SOLUTIONS CONFRONTÉES À LA RÉALITÉ DU TERRAIN

### Atelier 1 : Quelles nouvelles équations « prix / besoins » ?

Les retours d'expériences de l'éco-construction soulignent que cela augmente souvent le coût de la construction. Mais certaines pratiques sont identifiées comme favorables à la réduction des coûts, tels les marchés en « conception-réalisation » qui définissent un montant global et semblent plus efficaces en termes de respect des coûts et des délais. Le coût global permet aussi de sortir d'un fonctionnement en silo et il serait d'autant plus intéressant d'en faciliter l'accès aux PME, en diffusant une publication annuelle des marchés publics afin que les entreprises puissent s'organiser en groupement et se former préalablement.

D'autres éléments sont performatifs, telle la montée en puissance des Maîtres d'Ouvrage pour mieux définir un besoin adapté permettant d'acheter au bon prix d'une part et pour faciliter le recours à des alternatives « à coûts équivalents » d'autre part.

Parmi les points bloquants abordés en atelier, celui de la complexité du code des marchés publics est évoqué car manquant d'agilité et se saisissant peu de la réalité du terrain, du déjà là ou des spécificités locales (matériaux disponibles, savoir-faire particuliers, contexte urbain). Les outils qui manqueraient à ce jour pour faciliter les pratiques et donc réduire les coûts concernent l'accès à un référentiel d'évaluation des coûts globaux par type d'opérations, une meilleure intégration des choix énergétiques dans le projet et une cartographie des acteurs et des gisements de matériaux.

« (le) code des marchés publics est évoqué car manquant d'agilité et se saisissant peu de la réalité du terrain, du déjà là ou des spécificités locales »



« C'est un espace d'échanges entre donneurs d'ordre locaux qu'il manque à ce jour pour optimiser les marchés (...) Cette coopération entre maîtrises d'ouvrage pourrait s'organiser au sein d'un groupe dédié, de type Inter-SPASER »

## Atelier 2 : Quels moyens des marchés publics pour impulser la décarbonation ?

Le développement par les collectivités des Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) est un véritable levier pour faciliter les achats publics durables. La réalisation de clausiers et de référentiels facilitent leur application.

La possibilité de faire du sourcing- c'est-à-dire des consultations auprès des entreprises pour préparer la passation d'un marché public- est aussi un point positif pour accélérer la décarbonation de la construction, mais malgré un cadre bien normé, il y a toujours la crainte de favoriser telle entreprise par rapport à telle autre.

L'atelier a souligné la difficulté de faire évoluer les pratiques au sein même des collectivités. La commande publique est par ailleurs peu facilitante pour l'innovation : la dispense de publicité et de mise en concurrence préalable pour les marchés de travaux ne peut se faire qu'en dessous de 100 000 € de commande. Le référencement à la norme NF EN 206/CN serait aussi à remplacer par un affichage d'objectifs clairs et chiffrés via l'unité fonctionnelle, la seule échelle qui permet de valoriser pleinement la réduction carbone dans un projet.

C'est un espace d'échanges entre donneurs d'ordre locaux qu'il manque à ce jour pour optimiser les marchés publics écologiquement responsables. Cette coopération entre maîtrises d'ouvrage pourrait s'organiser au sein d'un groupe dédié, de type « Inter-SPASER », pour une montée en puissance collective, sur la base de leurs marchés, les critères appliqués par chacun, les retours d'expériences de clauses, de cahiers des charges ou de coûts.

## Atelier 3 : La conception au service du bâti durable : quelles pistes et enjeux ?

Trois sujets principaux ont été identifiés dans cet atelier : la formation, le réemploi et la déconstruction ainsi que l'optimisation des coûts dès la conception.

Des formations et sensibilisations sur la construction durable existent, qu'elles soient faites par l'Ordre des architectes ou bien localement par plusieurs structures (CBE Tarnos, UPPA, démarche Bâtiment Durable mené par Odéys...). Mais elles touchent encore relativement peu l'ensemble des professionnels. Les participants ont relevé le besoin de disposer de lieux de ressources de type matériauthèque, de documentations centralisées, voire l'ajout de produits durables dans les bases de données BIM afin qu'ils soient prescrits plus facilement.

Concernant l'usage des matériaux, le réemploi et la déconstruction peinent à se développer malgré l'existence en Pyrénées-Atlantiques-sud Landes d'acteurs investis (Patxama, IDRE, Goyetche...). Ils ne sont pas assez nombreux pour permettre la massification des pratiques et les plateformes de reconditionnement et de stockage manquent pour permettre un maillage efficace sur le territoire. C'est le besoin d'aider à structurer la filière qui est mise en avant.

Enfin, les surcoûts supposés d'une construction durable ne semblent pas être un frein car des améliorations pourraient être apportées dès la conception en mobilisant des techniques plus sobres, avec des ressources locales et la possibilité de concevoir des bâtiments réversibles et/ou modulables. Les besoins identifiés concernent ainsi une meilleure prise en compte du terrain et des acteurs locaux, chaque matériau ayant sa propre logique constructive : on ne conçoit pas un projet en bois comme on dessine une construction béton. Le sourcing d'entreprises apparaît comme une solution pour mieux identifier les pratiques et les expertises.

« (...) chaque matériau a sa propre logique constructive : on ne conçoit pas un projet en bois comme on dessine une construction béton »



## Et demain : des coopérations pour cheminer vers la décarbonation

Les Toiles permettent une mise en visibilité des coopérations à l'œuvre ou de coopérations possibles entre acteurs pour cheminer ensemble au service de la décarbonation. Demain, les travaux de l'Audap vont permettre de mieux distinguer les logiques de process « ressources » de matériaux en donnant à voir les articulations possibles entre toiles d'acteurs (du béton au bio et géosourcé ou du réemploi).

Au-delà des coopérations entre acteurs se pose la question des ressources nécessaires pour répondre aux besoins des constructions de demain. La Toile interroge ainsi les trajectoires possibles du territoire pour décarboner la construction et moins impacter les ressources. Deux leviers sont identifiés : avoir la connaissance de la disponibilité « matières » et leurs flux mais aussi pouvoir projeter la manière dont sera développée la ville de demain (densification, déconstruction-réemploi...). La quantification des flux et la connaissance des potentiels dans le « déjà construit » sont les autres axes identifiés par les travaux de la Toile.

## Aller plus loin

La démarche « Toile » a été initiée par l'Audap depuis 2021, inspirée par les travaux des Toiles menés par l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque depuis 2008.

Les Toiles de l'Audap sont présentées sur son site :  
<https://www.audap.org/hos-ressources/toile-beton/>

Les publications « l'a Note » ainsi qu'un webinaire organisé avec l'ADEME Nouvelle-Aquitaine relatent ce travail. La « Toile béton » y est consultable et mise à jour régulièrement. Des éléments cliquables, menant vers des informations détaillées, viennent l'enrichir au fur et à mesure de l'avancement de la démarche.

■  
Une « Toile »  
pour connecter  
les acteurs locaux du BTP



### Crédits photos :

AUDAP - Photo de couverture : freestockcenter sur freepik.com

### Direction de la publication :

Denis CANIAUX

### Rédaction & réalisation graphique :

Antonia GARCIA-LANCESSEUR,  
Marc TRINQUE, Ludovic RÉAU,  
Emmanuelle RABANT,

### Impression :

AUDAP  
sur Papier Evercopy Plus 100% recyclé Certification FSC, Blue Angel et Ecolabel EU | Novembre 2025

■  
La Toile BTP / Impulser  
des synergies en vue  
d'une transition bas carbone



■  
Une Toile pour décarboner  
la filière béton : de la stratégie  
à l'action !



## AUDAP

Agence d'Urbanisme Atlantiques & Pyrénées  
2 allée des Platanes, 64100 Bayonne  
1 rue Lapoule, 64 000 Pau  
05 59 46 50 10 • [audap.org](http://audap.org)  
audap - [Linkedin](https://www.linkedin.com/company/audap/)



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées